**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 91 (1940)

**Heft:** 8-9

Buchbesprechung: Bibliographie

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

prévues par l'ordonnance n° 3 du Département fédéral de l'économie publique, du 18 janvier 1940, concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché (séquestre et vente forcée).

Art. 4. La présente ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1940. Berne, le 27 avril 1940.

Département fédéral de l'économie publique : Obrecht.

## Cantons.

Zurich. Ce canton vient de créer un poste nouveau, soit celui d'un administrateur cantonal de la pêche et de la chasse. A été désigné pour revêtir ces nouvelles fonctions : M. Edouard Ammann, ingénieur forestier, de Matzingen (Thurgovie), ci-devant deuxième adjoint à l'inspection cantonale des forêts de St-Gall. Le nouvel élu est entré en fonction le 1<sup>er</sup> août 1940.

Grisons. Le 6 juin dernier est décédé, de façon inattendue, M. Ch. Zinsli, inspecteur forestier d'arrondissement à Tamins depuis 1925. Une notice nécrologique à son sujet paraîtra ici au prochain cahier.

Vaud. Mutations dans le personnel forestier supérieur. Monsieur Edouard Buchet, inspecteur des forêts de la ville de Lausanne, atteint par la limite d'âge, prendra sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre prochain, après 37 années de service dans le dit poste. La municipalité de Lausanne vient de désigner son successeur en la personne de M. Jacques Barbey, ingénieur forestier, occupé dernièrement à l'Inspection fédérale des forêts.

Le poste d'administrateur des forêts de la commune de Baulmes, devenu vacant par suite de la démission de M. *Péclard*, vient d'être attribué à M. *Gustave Bornand*, ingénieur forestier, à Payerne, avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> août.

# BIBLIOGRAPHIE.

Les oiseaux de la Suisse. Elaboré par ordre du Département fédéral de l'intérieur (Inspection des forêts, chasse et pêche). XVII<sup>me</sup> livraison: Oies, cygnes, canards, mergidés, pélicans, cormorans, par Walter Knopfli. En commission chez Georg et C<sup>ie</sup>, librairie, Genève, Corraterie 5 a. 278 pages. Prix: 10 francs.

La 17<sup>me</sup> livraison de l'ouvrage « Les oiseaux de la Suisse » a récemment paru. Elle est la continuation d'un vaste travail, qui, dans plusieurs de ses parties a traité entre autres de la faune ailée de nos bois, et, quoique ce nouveau volume soit consacré à des oiseaux aquatiques, nous le signalons à nos lecteurs puisque, somme toute, rien dans la nature n'est étranger et indifférent au forestier.

L'auteur de ce fascicule, M. le D' Walter Knopfli, donne à son œuvre une forme que l'on ne manquera pas d'apprécier. Son mérite est, tout en épuisant le sujet, de résumer la multitude des faits au lieu de les énumérer longuement. Il les commente aussi avec sagacité. Plusieurs graphiques apportent à son exposé des précisions réellement arithmétiques; ils représentent le nombre des observations dont différentes espèces ont été l'objet chaque mois de l'année, pendant 35 ans, à partir de 1900. La mesure dans laquelle les oiseaux sont les hôtes de la Suisse, leurs passages, l'époque de leur séjour chez nous, sont ainsi choses nettement illustrées par ces dessins.

M. Knopfli nous parle aussi des variations auxquelles l'apparition de ces animaux est ou a été sujette, de la multiplication ou de la raréfaction de telle ou telle espèce; il dit quelles sont les causes de ces faits ou, parfois, émet au sujet de celles-ci des hypothèses dignes d'attention, car elles joignent l'originalité à la vraisemblance. La question de la provenance des oiseaux qui passent chez nous — question en certains cas difficile à résoudre — est aussi traitée de façon intéressante.

Une liste complète des noms d'oiseaux précède les différents chapitres (noms latins adoptés par les naturalistes, noms scientifiques français, allemands ou italiens, noms populaires anciens et modernes des quatre langues nationales et des dialectes locaux).

Ce livre intéressera non seulement l'ornithologue, mais aussi quiconque aime la nature, ses hôtes ailés et est curieux de connaître leur existence, leurs habitats et leurs pérégrinations.

Hermann Knuchel. Holzfehler (Défauts du bois). Un vol. petit in-8°, de 144 p., avec 120 illustrations dans le texte. 2<sup>me</sup> édition, augmentée, 1940. — Impr. Büchler & C<sup>1e</sup>, à Berne.

Ce volume est destiné à faire connaître les défauts dont peut être atteint le bois et qui en diminuent la valeur, au point de vue technique. Ils sont, en somme, nombreux. Il est regrettable de devoir constater, en outre, qu'ils sont fréquents sur les arbres de nos forêts. Et, jusqu'ici, le forestier n'a pas toujours fait l'effort désirable pour essayer, dans le traitement de ses boisés, de diminuer la proportion des bois dépréciés par l'apparition de ces défauts.

On sait quelles furent les conséquences de ce laisser-aller, de cette négligence. Ce fut le remplacement progressif du bois par d'autres matériaux, dans plusieurs catégories de constructions, surtout dans celle de maisons. Le béton, le fer et le verre — pour ne citer que les principaux — trop souvent l'ont supplanté. Et si beaucoup d'architectes ou ingénieurs l'ont fait, c'est surtout pour la raison que les bois qu'ils pouvaient trouver dans le commerce étaient, trop souvent, de qualité insuffisante, comptaient trop de défauts.

Heureusement qu'une réaction s'est manifestée contre l'élimination progressive de cet important produit de notre sol national. Il faut relever surtout, dans cette direction, la création, en 1931, de l'association suisse Lignum, comprenant des représentants de l'industrie du bois, des sylviculteurs et des propriétaires forestiers. Son but est de lutter contre cette mise à l'index du bois, contre son remplacement par des matières, souvent d'origine étrangère, là tout au moins où une utilisation rationnelle du bois se justifie.

C'est à l'initiative de «Lignum» qu'est due la publication, par M. H. Knuchel, professeur à l'Ecole forestière de Zurich, de ce livre «Holzfehler» (Défauts du bois), dont la première édition date de 1934.

Dans la présente deuxième édition, revue et augmentée, l'auteur nous apprend que la situation s'est améliorée, grâce au travail de propagande, fait par de nombreuses associations, en faveur du bois. A partir du moment où fut lancé l'appel: « employez plus de bois dans les constructions » (Mehr Holz in die Bauten!), le peuple a compris l'opportunité de cette propagande et s'est laissé convaincre. Récemment, des ingénieurs et des architectes ont su trouver des moyens nouveaux d'emploi du bois, qui eurent beaucoup de succès. On l'a utilisé sur une grande échelle, pour des échafaudages de ponts, par exemple. Puis, vint l'exposition nationale de 1939, à Zurich, pour les constructions de laquelle le bois fut particulièrement à l'honneur, ainsi que nous l'avons relevé déjà ici.

Tous ces faits donnent à croire que l'utilisation du bois dans la construction a encore de beaux jours en perspective. Cela toutefois à la condition que ses fournisseurs se donnent plus de peine que ci-devant pour améliorer ses qualités techniques, c'est-à-dire en cherchant à réduire la proportion des bois de nos forêts atteints de défauts. Comment y arriver? C'est ce que M. Knuchel nous montre dans son livre, après avoir décrit les défauts en cause, en indiquant les moyens d'en diminuer le nombre et l'importance.

Voici, brièvement exposé, le plan de son étude:

- I. Défauts dans la forme du fût.
- II. Défauts anatomiques du bois.
- III. Défauts du bois résultant de blessures causées par :
  - A. Des facteurs météorologiques.
  - B. L'action de l'homme (lors de l'abatage, par exemple).
  - C. Des animaux et des plantes (champignons).

A côté de la description de ces très nombreux défauts, l'auteur indique les moyens de diminuer leur fréquence et, par suite, leur importance. Moyens à appliquer dans la culture forestière, dès le plus jeune âge des peuplements, puis dans l'exploitation des coupes et dans la vidange des produits de celles-ci. — Le texte est richement illustré par la reproduction de nombreuses photographies, bien choisies, de fort belle venue.

L'association « Lignum » mérite des félicitations d'avoir voulu lancer telle publication et M. le professeur Knuchel de s'être si bien acquitté de la tâche qui lui fut confiée. A ceux que ces questions intéressent et qui comprennent l'allemand, nous recommandons chaudement l'étude de cet ouvrage, d'une utilité très actuelle.

H. Badoux.

### Rectification.

On peut lire, au cahier n° 5 du «Journal» (haut de la page 112), le passage suivant, concernant la publication du livre «Unser Wald»: «... Notre comité, par contre, pencherait plutôt en faveur de celle-ci, soit d'une réédition.» Il s'agit là d'une erreur de traduction. Il faut lire, en réalité: «Le comité permanent pencherait plutôt en faveur de l'édition d'une nouvelle publication.»

La Rédaction.

Sommaire du N° 7/8 de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. Problemstellungen in der Gebirgsforstwirtschaft. — Die Verfeuerung von Holz in Zentralheizungsanlagen (Schluss). — Mitteilungen. † Kreisoberförster Christ. Zinsli. — Vereinsangelegenheiten. Auszug aus dem Protokoll der Verhandlungen des Ständigen Komitees. — Jahresrechnung 1939/40 und Voranschlag 1940/41. — Forstliche Nachrichten. Bund: Forstwirtschaftliche Zentralstelle der Schweiz. — Kantone: Luzern, Graubünden. — Bücheranzeigen.